



REGNUM CHRISTI
LÉGIONNAIRES DU CHRIST

Que Ton Règne vienne !

Rome, le 4 juin 2016
Mémoire du Cœur immaculé de Marie

Aux membres et amis de *Regnum Christi*

Très estimés dans le Christ,

Hier, fête de la solennité du Sacré-Cœur, nous avons conclu notre année jubilaire pour le 75^e anniversaire de notre fondation et nous avons également terminé la Convention internationale des membres laïcs de *Regnum Christi*. Ce furent deux moments particuliers de grâce pour découvrir la main de Dieu agissant dans nos vies et dans celle de notre famille spirituelle, et aussi pour le remercier de sa miséricorde infinie qui nous permet d'avancer avec espérance.

Du 30 mai au 3 juin, 64 délégués laïcs élus par les conventions provinciales et 16 participants des branches consacrées du Mouvement avaient rendez-vous à Rome pour célébrer la Convention Internationale. Ce fut un pas de plus dans le processus de rénovation du Mouvement qui chemine pour approfondir notre charisme, renouveler l'ardeur de la mission et atteindre une configuration canonique adéquate. Le Père Gianfranco Ghirlanda, S.J., assistant pontifical, nous a aussi honorés de sa présence. Monseigneur José Rodriguez Carballo, secrétaire de la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et des Sociétés de Vie Apostolique a présidé l'Eucharistie du mardi 31 mai. Le mercredi 1^{er} juin, le Cardinal Velasio De Paolis nous a accompagnés durant la messe. Nous avons en outre participé à l'audience générale avec le Saint-Père sur la Place Saint-Pierre ce même jour.

Par cette lettre je souhaite partager un peu de ce que nous avons vécu et vous donner les conclusions les plus marquantes de cette Convention en vous exposant de manière succincte ce que nous devons faire ces prochains mois.

1. « Ravive le don gratuit de Dieu, ce don qui est en toi » (2Tm 1, 6)

La liturgie nous a proposé cette lecture le mercredi et je crois que ce verset décrit parfaitement l'esprit avec lequel nous avons abordé les travaux de ces jours.

Nous sommes partis du document de travail préparé par la Commission centrale, fruit des rapports des conventions provinciales. Nous avons travaillé en sessions plénières et aussi en groupes plus réduits, composés de membres d'âges différents, de pays d'origine et d'expériences diverses, cherchant ainsi à discerner et écouter la voix du Saint Esprit.

Pendant les sessions et en dehors des sessions, nous avons beaucoup parlé et échangé nos opinions, parfois avec passion, fruit de l'amour et de l'estime de ce qui nous est propre. En même temps nous avons pu entendre des points de vue différents et confirmer que la diversité n'est non seulement pas une menace pour l'unité du Mouvement mais qu'elle peut être l'expression de la richesse et de la capacité de s'adapter aux différentes réalités culturelles et ecclésiales.

Les éléments essentiels de notre patrimoine spirituel, confirmés une fois de plus (cf. Code du droit Canon, n° 578) ont fortement résonné dans nos cœurs ; ils concernent toutes les vocations qui composent le Mouvement. Nous avons aussi considéré les particularités propres à l'identité et à la mission des laïcs, et ainsi exprimées : « *Les membres laïcs du Mouvement sont des fidèles qui accueillent personnellement une vocation divine à vivre leur engagement baptismal au milieu des réalités temporelles selon le charisme de Regnum Christi* ».

Parmi les facettes essentielles de notre patrimoine spirituel se sont détachés le christocentrisme, la mission de former des apôtres et de les aider à développer leur engagement personnel pour le mettre au service du Royaume dans l'état de vie où le Seigneur les appelle. Nous avons de nouveau ressenti l'amour envers l'Église et le vicair du Christ, notre adhésion aux évêques, successeurs des apôtres, et nous nous sommes laissés impressionner par l'amour du Christ « *qui est venu apporter un feu sur la terre et désire qu'il soit déjà allumé* » (Lc 12, 49).

Nous nous sommes rappelé qu'une vocation fonde notre appartenance à *Regnum Christi* : il s'agit d'une réponse en toute liberté, et avec amour, à une invitation personnelle que nous fait le Christ pour vivre l'Évangile avec des nuances concrètes pour le bien de son Royaume et de la société. Nous avons souligné la nécessité de continuer à approfondir la vie spirituelle, comprise comme le développement progressif de la Sainte Trinité en chacun, ce qui conduit à se configurer au Christ, en donnant toujours la primauté à la grâce et en concevant l'apostolat et l'effort comme une réponse à l'initiative divine par la pratique des vertus.

Nous aussi avons vu la nécessité de donner des règles pour offrir une formation intégrale aux membres du Mouvement et aux personnes qui bénéficient de nos œuvres d'apostolat ou qui y participent. Il est évident que les statuts ne sont pas un cadre pour tracer un plan de formation et que le plan devra s'adapter aux réalités de l'Église locale et des cultures, mais il paraît nécessaire d'offrir des orientations générales qui aident à la formation des membres.

L'autre élément que nous avons pu reconnaître avec gratitude est le sentiment d'appartenance à une famille spirituelle unique où le même charisme peut se vivre à travers des vocations diverses. Les laïcs de *Regnum Christi* ont confirmé leur désir de vivre en communion avec les légionnaires, les consacrées et les laïcs consacrés. Nous avons tous

confirmé que nous participions à une mission commune où chacun est appelé à apporter ce qui lui est propre.

La presque totalité des membres laïcs ont confirmé leur préférence, déjà exprimée dans toutes les conventions provinciales, de ne pas constituer une association exclusive entre eux, mais de se lier individuellement au Mouvement dans son ensemble. Il y a également une volonté claire de participer à la direction du Mouvement, comme l'établit le statut futur, et de prendre part aux décisions qui affectent la mission commune.

Les délégués ont exprimé leur conviction de devoir dépasser le fractionnement de l'activité apostolique au niveau local. Il est nécessaire de parvenir à une meilleure intégration du travail évangéliste qui viendra de la communion à la mission dans la localité.

Nous avons échangé et exprimé nos convictions et expériences sur notre apostolat de formation à la responsabilité des personnes et la nécessité de continuer à l'approfondir, en la purifiant de ce qui est nécessaire pour ne conserver que ce qui est évangélique. Quelque chose de similaire pourrait s'appliquer à d'autres idées, telles que l'efficacité, qui ne peut être le fruit ni de techniques ni stratégies, mais nous prêtant avec docilité à l'action de l'Esprit, mettant en jeu toute notre personne avec ses talents mais aussi ses limites. Nous avons confirmé la nécessité de ne pas tomber dans les catégories du monde qui ne reflètent pas la logique du Royaume annoncé par le Christ.

Il y a eu aussi des tensions et discussions sur certains thèmes – parfois importants – où nous n'avons pas pu trouver de consensus, mais où nous avons avancé de façon significative. Par exemple les délégués ont reconnu l'existence de deux types de membres laïcs, que jusqu'à maintenant nous avons appelés du premier degré et du second degré. On considère qu'il est nécessaire de trouver une terminologie qui exprime mieux leur identité et qui devra figurer dans le texte statutaire. Cependant on a demandé à la Commission Centrale de chercher une formulation qui réussisse à exprimer ces deux modalités de façon adéquate, tenant compte de ce qui a été recueilli dans les actes. Quant aux autres thèmes, les différences relevaient plus d'une question de vocabulaire. Dans tous ces cas nous acceptons et accueillons la tension et le conflit présents, nous rappelant que l'unité dépasse de beaucoup les différences. Il faut continuer à prier et à dialoguer sur ces points pour trouver ce que Dieu nous demande.

Les délégués se sont mis d'accord sur la nécessité d'approfondir l'histoire du Mouvement, avec ses lumières et ses ombres, pour regarder le passé avec gratitude, goûter plus profondément la miséricorde de Dieu, apprendre à regarder les erreurs du passé pour les éviter à l'avenir et découvrir ce que le Seigneur veut nous dire aujourd'hui par ces faits. L'idée de renouvellement serait incomplète si l'on ne mémorisait le passé, condition indispensable pour maintenir et développer notre identité et notre mission dans l'Église.

De façon générale, on peut dire qu'un esprit de communion et de fraternité a rayonné. Nous ne savions pas comment les choses allaient tourner, mais nous les avons confiées à l'Esprit Saint. L'ambiance de confiance et l'esprit de famille qui régnaient ont permis à chacun de

s'exprimer avec liberté et assurance (*parresia*), en dépassant les expériences personnelles pour découvrir l'essentiel du don reçu de Dieu, que nous n'avons pas inventé nous-mêmes, le découvrant et l'accueillant avec un bonheur nouveau.

**2. « N'aie donc pas honte de rendre témoignage à notre Seigneur, mais, avec la force de Dieu, prends ta part des souffrances liées à l'annonce de l'Évangile »
(2Tim 1, 8)**

Au cours de la Convention internationale, les membres laïcs de *Regnum Christi* ont exprimé leur opinion sur ce qui appartient en propre à leur vocation et sur ce qui est commun à tout le Mouvement. Si on veut en connaître les détails, le résultat des votes pourra être bientôt consulté sur le site web de la Convention internationale.

Dans les prochains mois la Commission pour la révision des statuts travaillera avec le père Gianfranco Ghirlanda pour élaborer une proposition de configuration canonique pour tout le mouvement *Regnum Christi*. Ils s'appuieront sur le discernement réalisé par les laïcs du Mouvement au cours de la Convention internationale, sur la contribution du Chapitre général des légionnaires du Christ et des assemblées générales des membres consacrés. Le travail s'enrichira des leçons tirées de la mise en œuvre du cadre provisionnel pour la collaboration. Le fruit final de leur travail sera alors le brouillon complet du Statut général du *Regnum Christi*.

Comme expliqué dans le processus proposé par la Commission centrale, le brouillon des nouveaux Statuts ainsi préparé, on demandera aux Légionnaires, aux laïcs consacrés, aux consacrées et aux laïcs de le réviser avant de le présenter au Saint-Siège. La modalité pour ce faire n'est pas encore arrêtée, mais il est prévisible que ce sera suivant un schéma de représentation.

Au-delà de ces éléments juridiques, qui sont importants, nous devons maintenant nous réunir pour « les durs travaux de l'Évangile, avec la force de Dieu », en partageant la joie d'appartenir à cette famille de l'Église, et de se savoir aimés et voulus par Dieu, en ayant reçu une si belle occasion de nous renouveler et de nous purifier pour offrir un service plus évangélique aux autres.

J'ai confiance que les grâces que Dieu a semées en nos cœurs en ce moment, et qu'il faut répandre pleinement dans nos sections, œuvres d'apostolat, équipes et familles, donneront leurs fruits en temps voulu. Sachant cela, nous écoutons à nouveau la voix du Christ qui nous invite à le suivre et à être des apôtres infatigables, à prendre notre croix en allant dans le monde entier prêcher son Règne d'amour et de justice, de miséricorde, de réconciliation et de paix.

C'est pour cela que je vous dis à tous et que je me dis : En avant ! Il est temps de cheminer. Que le nouveau et l'imprévu ne nous paralysent pas. Le chemin est long et supérieur à nos forces (cf. 1R 19, 7). Continuons, sûrs de ne pas être seuls : Jésus nous accompagne avec la

force de son Esprit, avec la bonté et la miséricorde de son Cœur qui pardonne tout, passionné d'amour pour les hommes, afin que son Père soit aimé par tous.

Je vous demande de prier pour tous les délégués et participants à la Convention internationale ainsi que pour l'équipe de secrétariat qui nous a aidés à rendre cet effort possible. Nous sommes très reconnaissants envers tous ceux qui nous ont accompagnés de leurs prières durant ces jours. Que la Vierge Marie bénisse leurs familles, leurs communautés et leurs équipes.

Votre frère dans le Christ et le Mouvement,

P. Eduardo Robles Gil,
Supérieur général